



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 2002-35-33.18 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-35.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Compton,

QUE lors d'une séance régulière tenue le 12 juin 2018, le conseil municipal de la municipalité de Compton a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2002-35 afin de permettre l'extraction de pierre, gravier et sable dans la zone A-17.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le **3 juillet 2018 à 18 h15**, à l'Hôtel de Ville, situé au 3, chemin de Hatley, à Compton. Au cours de cette assemblée, Monsieur Bernard Vanasse, maire de la municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville, situé au 3, chemin de Hatley, à Compton de 8 h 30 à 16 h 00 du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h le vendredi.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À COMPTON, ce 20^{ième} jour de juin 2018.

Philippe De Courval
Secrétaire-trésorier
Directeur général

